

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**  
**A L'ASSOCIATION USG CHAR A VOILE**

Monsieur Christian DEVOS, expose au Conseil :

L'association USG Char à Voile s'apprête à organiser la Finale des Championnats de France jeunes de char à voile, du 21 au 24 octobre prochain.

L'événement se déroulera sur la plage de Petit-Fort-Philippe et sera accessible gratuitement au public. Les meilleurs pilotes tricolores s'affronteront et auront à cœur de remporter les titres individuels et par équipe.

Cette manifestation qui comprend différentes épreuves de courses de chars à voile accueillera les 120 pilotes et leurs accompagnants.

A l'initiative de l'association, des animations conviviales et un village « Partenaires » viendront compléter la programmation de cet événement.

Aussi, afin d'aider cette association dans l'organisation de cette importante manifestation qui contribue au rayonnement de la ville, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de **3 000€**.

La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

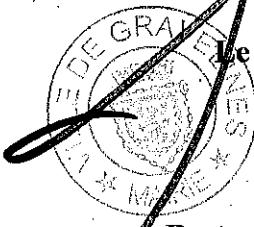
- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'avenant à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'Article **6745** – Fonction 4 - Sous Fonction **40** du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 23 JUIN 2023**  
**POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

*Christelle Deneuville*  
Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 27 JUIN 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 27 JUIN 2023

Conseil Municipal convoqué le : 16 Juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU VENDREDI 23 JUIN 2023**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Nathalie RIOT, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Mme SALA, Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme DENEUVILLE, Madame Valérie GENEVET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme RIOT, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEVOS, Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.